

## PROCEDURE POUR DEVENIR ADHERENT ARTSDELASCENE

### **RAPPEL :**

Pour pouvoir candidater au Fonds Artscene, il faut être adhérent du portail en souscrivant à l'offre d'adhésion annuelle à 89 € TTC donnant accès à de nombreux services :

- Des espaces de publication de **sites-spectacles** : jusqu'à 3 spectacles + 1 fiche projet en création
- Un accompagnement **sur-mesure** pour l'édition de mes sites-spectacles
- Un tutoriel rappelant les **fonctionnalités** inédites de la plateforme
- Un support « avis de soutien » pour obtenir facilement des **soutiens de pros**
- Un relai systématique des publications et de l'agenda des spectacles auprès des programmeurs inscrits sur le portail = **Les Inédits – Newsletter bimensuelle**.
- Une communication de toute l'actualité du portail sur les **réseaux sociaux** (nouvelle publication de spectacle, offres d'emplois, dates de représentation, article Larscene...)

## Comment devenir adhérent en quelques clics ? C'est facile !

**Il suffit de compléter les formulaires accessibles par les liens suivants :**

1. Créer un compte gratuitement : <http://artsdelascene.fr/inscription-rep-spectacle?cat=16>
2. Faire une demande de publication de son premier « site-spectacle » : <http://artsdelascene.fr/inscription-spectacle>
3. Payer en ligne en cliquant sur « **je m'abonne** » dans le mail de validation de votre spectacle.
4. Postuler en ligne à partir du bouton « **candidater au Fonds Artscene** »

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,  
Cordialement,

L'Equipe artsdelascene.fr

Contacts : 05.61.46.45.86 – [info@artsdelascene.fr](mailto:info@artsdelascene.fr)